

49 Boulevard F. Mitterrand CS 60032
63001 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Corps :	Ingénieur-e d'études	Nature du Concours : Externe
BAP	J - Gestion et Pilotage	
Famille professionnelle :	Administration et pilotage	
Emploi type :	J2C47 - Chargé-e du contrôle de gestion, d'études et d'évaluation	
Nombre de postes offerts :	1	
Localisation du poste :	Université Clermont Auvergne - DPCG	
Inscription sur Internet :	https://www.itrf.education.gouv.fr/itrf/	
Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur Internet :	https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/fiche_emploi_type_referens_iii_itrf/?refine.referens_id=J2C47#top	

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL - MISSIONS :

Le-la chargé-e du contrôle de gestion et/ou d'études apporte à l'équipe de direction ou aux services de l'établissement des informations (études, analyses, tableaux de bord, indicateurs) visant à éclairer les décisions en vue d'optimiser la gestion de l'établissement dans un objectif de performance. Le champ d'intervention couvre tous les aspects transversaux liés à l'organisation de l'établissement et toutes les questions de répartition des moyens (humains, financiers, patrimoniaux et logistiques). Ses missions sont axées sur le contrôle de gestion, la production et l'analyse de données.

Intégré-e au sein de la Direction du Pilotage et Contrôle de Gestion (DPCG), le-la chargé-e du contrôle de gestion participe au pilotage de l'établissement. Il/Elle travaille en relation étroite avec l'ensemble des directions et services de l'université Clermont Auvergne.

ACTIVITES PRINCIPALES :

- Mettre en place le dispositif de contrôle de gestion ; conduire et planifier des études ou des analyses conjoncturelles en définissant notamment la problématique, la finalité, le périmètre d'intervention et la méthodologie d'analyse (calcul de cout...)
- Construire et mettre en place des outils d'analyse, de suivi ou de pilotage et de régulation : indicateurs, tableaux de bord, reportings ...
- Elaborer et rédiger un cahier des charges
- Collaborer avec les acteurs décisionnels et les directions de l'établissement pour expliciter les besoins en données décisionnelles (objectifs, indicateurs) et identifier les sources de données pertinentes.
- Collecter et analyser les données quantitatives et qualitatives
- Etablir des prévisions annuelles d'activités de l'établissement
- Identifier et analyser les causes et les effets des écarts entre les objectifs et les réalisations
- Proposer à la direction des actions ou des solutions correctives à mettre en œuvre
- Rendre compte de ses observations et de ses travaux (rapports, notes de synthèse, communications orales)
- Assurer une assistance méthodologique et de conseil auprès des différents acteurs
- Mettre en place un Système d'Information Décisionnel (SID)
- Mettre en place un système de comptabilité analytique

COMPETENCES REQUISES :

Connaissances :

- Maitrise des principes du contrôle de gestion et de la comptabilité analytique
- Maitrise des techniques de gestion budgétaire et comptable publique (réglementation GBCP)
- Maitrise de la définition, du développement et de la mise en œuvre d'indicateurs
- Connaissance générale de la réglementation juridique et administrative relative aux établissements publics
- Connaissance générale des principes de la conduite de projets
- Connaissance de l'environnement professionnel (organisation de l'établissement, politique et les axes stratégiques de développement)

Compétences opérationnelles :

- Définir des indicateurs pour le suivi et l'analyse des résultats
- Calculer un coût
- Emettre un diagnostic sur une situation, des données chiffrées
- Utiliser les outils bureautiques et informatiques à un niveau avancé
- Exploiter les données du système d'information du domaine étudié
- Maîtriser les techniques d'expression écrite et orale.
- Comprendre et savoir traduire les besoins et attentes de l'équipe de direction ou des services de l'établissement
- Recueillir les observations des interlocuteurs concernés
- Animer et conduire une réunion ou des groupes de travail.
- Transmettre un certain nombre de savoir-faire (techniques, documentaires, méthodologiques) en adaptant ses explications aux acteurs concernés.
- Exercer une fonction de veille sur le domaine concerné (évolutions réglementaires, évolutions logiciels)

Compétences comportementales :

- Qualités d'écoute et de compréhension
- Autonomie et disponibilité
- Confidentialité
- Rigueur et esprit de synthèse
- Aisance relationnelle